

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DU COMITE SYNDICAL DU 8 JANVIER 2020

Election des membres du Bureau Syndical

L'an deux mille vingt, le 8 janvier à 18h00, les délégués syndicaux de Roannaise de l'Eau désignés par l'organe délibérant de leur collectivité se sont réunis Salle du Conseil-63 rue Jean Jaurès à Roanne.

La convocation de tous les délégués a été faite le 30 décembre 2019, dans les formes et délais prescrits par la loi, par Daniel FRECHET, Président sortant.

Etaient présents :

FRECHET Daniel
DRU Georges
DESBENOIT J.Louis
BOST Romain
ASTIER Alain
MARCUCCILLI Aldo
LAGARDE J. Louis
COUTY Laurent
PRUNET Didier
RIMOUX Yves
MURAT René
COMBARET Aimé
SAINRAT Bernard
GEORGES Patrick

LARUE Didier
TIXIER Gilles
MEUNIER Gérard

Etaient absents :

ABSENT	POUVOIR A DONNE A

ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Aldo MARCUCCILLI

Chaque délégué syndical a été invité à remettre dans l'urne, son (ses) bulletin(s) de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

NOMBRE DE BULLETINS DANS URNE	56
NOMBRE DE BULLETINS BALNCS OU NULS	4
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	52
MAJORITE ABSOLUE	27

Ont obtenu :

- Aldo MARCUCCILLI a obtenu cinquante-deux voix (52)

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour,

Aldo MARCUCCILLI a été proclamé **1^{er} Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Romain BOST

Chaque délégué syndical a été invité à remettre dans l'urne, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

NOMBRE DE BULLETINS DANS URNE	62
NOMBRE DE BULLETINS BALNCS OU NULS	8
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	54
MAJORITE ABSOLUE	28

Ont obtenu :

- Romain BOST a obtenu cinquante-quatre voix (54)

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Romain BOST a été proclamé **2^{ème} Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 3^{ème} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Yves RIMOUX

Chaque délégué syndical a été invité à remettre dans l'urne, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

NOMBRE DE BULLETINS DANS URNE	62
NOMBRE DE BULLETINS BALNCS OU NULS	4
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	58
MAJORITE ABSOLUE	30

Ont obtenu :

- Yves RIMOUX a obtenu cinquante-huit voix (58).

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Yves RIMOUX a été proclamé **3^{ème} Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DU 4^{ème} VICE-PRESIDENT

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M. le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M. le Président a proposé la candidature de Bernard SAINRAT.

Chaque délégué syndical a été invité à remettre dans l'urne, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

NOMBRE DE BULLETINS DANS URNE	62
NOMBRE DE BULLETINS BALNCS OU NULS	4
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	58
MAJORITE ABSOLUE	30

Ont obtenu :

- Bernard SAINRAT a obtenu cinquante-huit voix (58).

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Bernard SAINRAT a été proclamé **4^{ème} Vice-Président** et il est immédiatement installé.

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

M.le Président a rappelé que « l'élection se déroule au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ».

M.le Président a proposé la candidature de Jean-Louis DESBENOIT, Gilles TIXIER, Gérard MEUNIER

Chaque délégué syndical a été invité à remettre dans l'urne, son bulletin de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

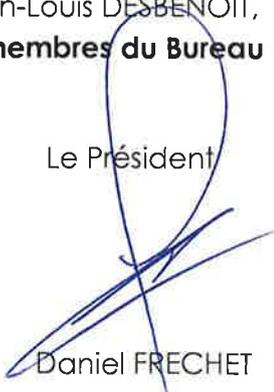
NOMBRE DE BULLETINS DANS URNE	62
NOMBRE DE BULLETINS BALNCS OU NULS	0
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	62
MAJORITE ABSOLUE	32

Ont obtenu :

- Jean-Jouis BESBENOIT a obtenu cinquante-neuf voix (59)
- Gilles TIXIER a obtenu soixante et une voix (61)
- Gérard MEUNIER a obtenu soixante et une voix (61)

Ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour, Jean-Louis DESBENOIT, Gilles TIXIER, Gérard MEUNIER ont été proclamés **membres du Bureau** et ont été immédiatement installés.

Le Président



Daniel FRECHET

